



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2025\_64  
COMITES CONSULTATIFS – MODIFICATION DES REPRESENTANTS**

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mai, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 21 mai 2025, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice : .....42  
Conseillers présents : .....29  
Pouvoir(s) : .....7  
Votants : .....36

**Conseillers présents :**

LÉZÉ Maryline, BASTARD Estelle, POMMOT Michel, LANGLAIS Véronique, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, BERNIER Catherine, BURON Christelle, PAULY-MOREAU Noémie, MASSEROT Christian, BOUDET Marie-Christine, FOUIN Dominique, JAMIN Grégoire, THEPAUT Michel, LAURIOU Jean-Yves, CHIRON Jacky, PERTUISEL Roselyne, RIVENEAU Annie, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, FOUIN Marion, RICHARD Maud, KLEIN Bernadette, BOURRIER Alain, BESSON Bernard, BOULLIER Marine, LEMAIRE Hélène, AUBRY François, GOURMEL Jacques, HUET Christian,

**Conseillers absents ayant donné pouvoir :**

FRANCOIS Marie-Jeanne a donné pouvoir à BASTARD Estelle, NOILOU Jean-Claude a donné pouvoir à SANTENAC Rachel, CHABIN Nathalie a donné pouvoir à BERNIER Catherine, GUILLOT Jean-François a donné pouvoir à BOURRIER Alain, BODIN Freddy a donné pouvoir à LEMAIRE Hélène, BRIAND Tony a donné pouvoir à JAMIN Grégoire, POLPRÉ Charlène a donné pouvoir à PAULY ,

**Conseillers excusés :**

CHATILLON Jean-Yves, FLAMENT Sophie,

**Conseillers absents :**

MARTIN Alain, BERTIN Jérémy, LEOST Marie-Hélène, DESPORTES Philippe,

**Secrétaire de séance :**

BOULLIER Marine,

**DELIBERATION N°DCM2025\_64**  
**Comités consultatifs – Modification des représentants**

**Rapporteur : Maryline LÉZÉ**

Par délibération du 20 octobre 2020, la commune des Hauts-d'Anjou a décidé de la création d'un comité consultatif par commune déléguée. Ces comités sont régis par une charte et sont composés de :

- Le/la maire délégué.e comme Président.e du Comité Consultatif,
- Les conseillers municipaux représentant la commune déléguée,
- Des habitants de la commune déléguée qui n'appartiennent pas au Conseil Municipal.

L'article L2143-2 du code général des collectivités territoriales dispose que le Conseil Municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ce sont des instances consultatives permettant d'associer les administrés à la préparation des décisions prises par le conseil. Elles n'ont aucun pouvoir de décision et émettent des propositions et des avis sur les dossiers de la commune.

Il convient de modifier la liste des représentants désignés pour siéger aux Comités Consultatifs de chaque commune déléguée comme suit :

- Champigné : retrait de Christian HUET,
- Cherré : retrait de Roger COSTE.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2143-2,  
Vu la délibération DCM20201020-02 du Conseil Municipal du 20 octobre 2020 approuvant la création des comités consultatifs de chaque commune déléguée,  
Vu la liste des représentants des Comités Consultatifs de chaque commune déléguée ci-annexée,  
Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- De fixer la composition des membres des comités consultatifs telle qu'elle est annexée à la présente délibération.
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme  
A Champigné, le 3 juin 2025

Maryline LÉZÉ,  
Maire des Hauts-d'Anjou



Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 3 juin 2025  
Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 3 juin 2025  
Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes – sis 6, Av. de l'Île Croisette, 44000 Nantes – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.



# Conseil municipal du 27 mai 2025

Envoyé en préfecture le 05/06/2025  
Reçu en préfecture le 05/06/2025  
Publié le  
ID : 049-200084903-20250527-DCM2025\_64-DE



## Comités Consultatifs

### Brissarthe

#### Présidente

SANTENAC Rachel

#### membre

BERTIN Adeline  
BESSON Aurélien  
CHAUVEAU Benoît  
DEBARLE Patrick  
GIRAULT Nathan  
GROBOIS Virginie  
MOREAU Pierre  
PRYET Alain  
WIRTH Danièle

### Champigné

#### Présidente

BASTARD Estelle

#### membre

BEAUGEARD Séverine  
BOURGEAIS Dominique  
CHEVALIER Soizic  
COSTA Isabelle  
FOSSET Dominique  
FOUCHER Alain  
FOURRIER Brigitte  
GROSBOIS Catherine  
RETHORE Florence

### Châteauneuf-sur-Sarthe

#### Président

DRIANCOURT Marc-Antoine

#### membre

BERTOLO Eliane  
BOUTIN Louis  
GERMAIN Armelle  
LE THERY Catherine  
LEBRUN Guy  
OZLEM-KAYA Emma  
PALMETTI Léa  
REZE Serge  
VINCENT Joël

### Cherré

#### Présidente

BURON Christelle

#### membre

GROSBOIS Emmanuel  
HOUDU Alain  
PANCHEVRE Viviane  
PINARD Céline  
THARREAU Jean-Louis

### Contigné

#### Présidente

BERNIER Catherine

#### membre

BEAUVILLAIN Céline  
BODIN Alexandra  
BRAULT Joël  
DEVERE Victor  
JOLY Virginie  
LEBRETON Pierre-Marie  
LEROY Isabelle  
LORILLEUX Hubert  
LYONNE Jérémie

### Marigné

#### Présidente

LANGLAIS Véronique

#### membre

BANNIER Samuel  
BOISBOUVIER Daniel  
BOISIAUD Jean-Pierre  
CLAVREUL Nicolas  
HOSTIER Gérard  
JOSELON Yohann  
PERDRIAU Jean-François

### Querré

#### Président

MASSEROT Christian

#### membre

BURET Dominique  
DAUGER Patrick  
DE GRAEVE Emeline  
DEBOIS Claire  
DUTREUIL Aurore  
MANCEAU Guylaine  
POTIER Stéphanie

### Soeudres

#### Président

PAULY-MOREAU Noémie

#### membre

BERTHELOT Delphine  
CHERBONNEAU Jean-Paul  
GARDERA Elodie  
HOUDIN Marie-Hélène  
JOUANNEAU Damien  
VIEL Fanny